plateforme d'achats **IT**

Gennevilliers, le 09 janvier 2012.

Objet: Lettre d'adhésion au Pacte Mondial

Honorable Secrétaire-Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que LAFI soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires.

Nous reconnaissons que notre active participation dans le partenariat mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies, en particulier les Objectifs du millénaire pour le développement.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès (COP), un exercice de responsabilité et de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial. Notre COP sera publiée à l'intérieur d'un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion.

Meilleures salutations,

Klaus HELLMICH
Président

Siège social : 10 avenue des Louvresses 92230 Gennevilliers – Tél : 0892 68 52 34 (0,34€ TTC / mn)
SAS au capital de 400.000 euros – RCS Nanterre B 341 664 191
N° de TVA : FR 84341 664 191 - Code APE : 4651Z - Site internet : **www.lafi.fr**